

# Bulletin de Vote AG Pirate 2017

## Bilan

Titre	Oui	Non	Ne Se Prononce Pas
Quitus au Bureau National pour l'année 2016			
Validation du rapport moral			
Validation du rapport financier			

## Déclaration du Politique Générale

Titre	Oui	Non	Ne Se Prononce Pas
Déclaration de Principe du Parti Pirate			

## Amendements Programme

N°	Titre	Oui	Non	Ne Se Prononce Pas
<b>Thème 1 : Agriculture</b>				
1.1	Pour le développement d'une agriculture Paysanne et vivrière: Reconnaissance par le Parti pirate de la Charte pour une Agriculture Paysanne			
1.2	Interdiction de la Biopiraterie et pour le droit aux semences libres			
1.3	Pour une Réforme Agraire permettant le retour à la Terre!			
1.4	Pour une Réforme de la PAC fondée sur la souveraineté alimentaire, le revenu et l'emploi paysan			
1.5	Pour la création d'un Plan National de développement d'une agriculture urbaine et péri-urbaine: Pour une alimentation saine et locale, de la Fourche à la Fourchette			
1.6	Les Produits Phytosanitaires			
1.7	Agriculture et Numérique: Une révolution agricole numérique inclusive			
1.8	Des "Grappes de fermes" pour expérimenter et développer de nouveaux modèles alimentaires			
<b>Thème 2 : Démocratie</b>				
2.1	Représentation majoritaire des électeurs au premier tour.			
<b>Thème 3 : Économie</b>				

<b>3.1</b>	Annulation ou renégociation de la dette			
<b>3.2</b>	Modification du point "Revenu de base" du programme (voté en 2014) - Suppression de montant indicatif			
<b>3.3</b>	Modification du point "Revenu de base" du programme (voté en 2014) - Précision attribution			
<b>3.4</b>	Simplification du système de taxe et impôts			
<b>3.5</b>	Programme d'Investissement d'Avenir Agricole (PIAA)			
<b>3.6</b>	Financement participatif pour la transition agricole			
<b>Thème 4 : Éducation</b>				
<b>4.1</b>	Positionnement			
<b>4.2</b>	Décentralisation des pouvoirs sur les Établissements Publics Locaux d'Enseignements			
<b>4.3</b>	Renforcer l'autonomie des écoles de 1er Cycle			
<b>4.4</b>	Ouvrir l'école sur le monde extérieur			
<b>4.5</b>	Le Savoir en tant que Commun			
<b>4.6</b>	Adopter définitivement la diversité éducative			
<b>4.7</b>	Modernisation des dispositifs & ressources pédagogiques numériques			
<b>4.8</b>	Mettre l'accent sur les langues			
<b>4.9</b>	Revalorisation du métier d'enseignant			
<b>4.10</b>	Rythme des trimestres sur les EPLE			
<b>4.11</b>	Refonte de la chaîne des restaurants scolaires			
<b>4.12</b>	Éducation à l'agro-écologie dans les lycées agricoles			
<b>4.13</b>	Éducation à l'économie			
<b>Thème 5 : Emploi et Formation</b>				
<b>5.1</b>	Aides à l'emploi pour les fermes agroécologiques			
<b>5.2</b>	Services Civiques pour les fermes agroécologiques			
<b>Thème 6 : Relations internationales</b>				
<b>6.1</b>	Relations internationales			
<b>6.2</b>	Objectif 0.7			
<b>6.3</b>	L'Agence Française de Développement, pilier de la nouvelle diplomatie France en matière de coopération internationale!			
<b>6.4</b>	Promotion de la "transition énergétique"			
<b>6.5</b>	Respect des droits humains en France comme dans les pays du Sud			
<b>6.6</b>	Toute Entreprise Transnationale Mère est			

	responsable de ses productrices et producteurs de Richesse dans le monde			
<b>6.7</b>	Pour un code du Travail et un salaire minimum universel!			
<b>6.8</b>	Garantir le respect des Droits des Femmes et LGBT comme partie intégrante des droits humains dans toutes politiques publiques menées et définies au niveau international			
<b>6.9</b>	Don de droits à l'écosystème Terre: Pour une reconnaissance de l'Écocide et la création d'un Tribunal Pénal International pour l'Environnement			
<b>6.10</b>	Droit d'Asile et "lanceurs d'alerte"			
<b>6.11</b>	Réforme fondamentale de l'Organisation des Nations-Unies			
<b>6.12</b>	Pour une Convention internationale sur l'utilisation pacifique du cyberspace			
<b>Thème 7 : Justice</b>				
<b>7.1</b>	Suppression du point : Rétablir l'indépendance de la justice			
<b>7.2</b>	Réforme de l'organisation de la justice : Indépendance du Parquet			
<b>7.3</b>	Suppression du point : "Supprimer le lien hiérarchique entre le Parquet et l'exécutif"			
<b>7.4</b>	Réforme de l'organisation judiciaire : Indépendance budgétaire du pouvoir judiciaire			
<b>7.5</b>	Suppression du point : Supprimer le Garde des Sceaux			
<b>7.6</b>	Suppression du point : Empêcher d'être juge et partie à la fois			
<b>7.7</b>	Suppression du point : Imposer le passage par un juge pour le placement en garde à vue			
<b>7.8</b>	Suppression du point : Permettre la présence de l'avocat tout au long de la procédure			
<b>7.9</b>	Réforme de l'organisation de la justice : Création du Conseil Supérieur de la Justice (CSJ)			
<b>7.10</b>	Réforme de la procédure pénale			
<b>7.11</b>	Réforme de la politique carcérale et de l'application des peines			
<b>7.12</b>	Cour de Justice de la république			
<b>7.13</b>	Statut juridictionnel du président de la République			
<b>Thème 8 : Nature (Animaux et Biodiversité)</b>				
<b>8.1</b>	Mesure en faveur des animaux d'élevage			
<b>8.2</b>	Expérimentation animale			
<b>8.3</b>	Divertissements et spectacles			
<b>8.4</b>	Animaux de compagnie			

<b>8.5</b>	Faune sauvage			
<b>8.6</b>	Animal et société			
<b>8.7</b>	Sanctuarisation des terres agricoles			
<b>8.8</b>	Transition pour une agriculture biologique			
<b>8.9</b>	Réorientation de l'impôt ou des aides publiques pour favoriser une société écologique			
<b>Thème 9 : Santé</b>				
<b>9.1</b>	Mieux manger local pour tous (Aide aux pratiques agroécologiques)			
<b>9.2</b>	Approvisionnement durable pour la restauration collective			

## Mode d'emploi du formulaire de vote.

Ce formulaire de vote est destiné à être utilisé pour l'Assemblée Générale du Parti Pirate qui se tiendra le samedi 28 janvier 2017,

**Attention : Le formulaire de vote doit être imprimé en pleine page pour faciliter le dépouillement et garantir l'anonymat du vote.**

Si vous ne pouvez être présent au moment du vote, vous pouvez malgré tout voter :

- Directement sur le site <https://congressus.partipirate.org>
- Grâce au présent formulaire.
  - Ce formulaire comprend deux parties : une **attestation de vote/procuration** et le **bulletin** lui-même.
  - L'ordre du jour et les documents nécessaires au vote sont communiqués dans des documents séparés fournis avec.

Pour le vote par correspondance : le bulletin devra être envoyé plié en 3 dans une enveloppe scellée insérée dans la seconde enveloppe (enveloppe intérieure).

Pour les procurations : si le membre actif désire donner procuration à un membre actif présent, la procuration doit être placée directement dans la première enveloppe (enveloppe extérieure et pas intérieure).

La première enveloppe (enveloppe extérieure) devra être envoyée à :

**Parti Pirate**

**21 Place de la République**

**75003 Paris**

La date limite de réception des bulletins est le Lundi 23 Janvier 2017. Seul le courrier arrivé au plus tard à cette date sera pris en compte, les membres doivent donc envoyer leurs bulletins suffisamment à l'avance.

La Commission de Contrôle (CODEC) temporaire se chargera d'ouvrir les enveloppes au moment de l'Assemblée générale et de garantir l'anonymat. Les votes papier se feront par insertion dans une urne des bulletins pliés en 3 des votes par correspondance, des membres présents, et des membres représentés. Une signature des présents sur la feuille d'émargement et la **présentation d'une pièce d'identité** seront nécessaires pour participer au scrutin.

Un seul vote par personne est autorisé.

- Pour voter par correspondance : remplissez les feuillets du **bulletin** sans rature ni marque distinctive, puis glissez les pliés en 3 dans une première enveloppe (l'enveloppe intérieure) dépourvue de marque distinctive, et envoyez celle-ci avec l'**attestation** dûment remplie, datée et signée, à l'adresse ci-dessus dans une seconde enveloppe (l'enveloppe extérieure).
- Pour donner procuration : n'oubliez pas de remplir l'**attestation** en donnant pouvoir de voter à votre place à un autre adhérent, et de la glisser dans l'enveloppe extérieure.
- En cas de double vote (papier et électronique), seul le vote électronique sera pris en compte. Le bulletin papier ne sera pas ouvert.

Dans les deux cas de vote papier (correspondance et procuration), joignez une **photocopie de pièce d'identité** avec l'attestation ou la procuration, aux fins de vérification interne. Indiquez aussi votre prénom, nom, numéro d'adhérent et pseudo au dos de l'enveloppe d'envoi, pour notre pointage avant Assemblée générale.

Le courrier ne sera relevé que le dernier jour, il n'y a pas de possibilité de confirmer que votre courrier est reçu avant l'Assemblée générale.

Les enveloppes ne seront ouvertes qu'à l'Assemblée générale devant les adhérents. Les justificatifs d'identité seront détruits juste après l'Assemblée générale ; les formulaires de vote seront conservés trois mois par la CODEC pour une éventuelle vérification.

Ce mode d'emploi est conforme au Règlement Intérieur (§11.4) et accompagne les bulletins de vote envoyés par E-mail à chaque adhérent,

PS : Pour ceux qui viennent - SVP apportez avec vous une copie de votre bulletin de vote imprimé, ainsi que les annexes si vous pensez que vous en aurez besoin. **N'oubliez pas votre pièce d'identité.**

## Attestation de vote ou de procuration

Je soussigné

Nom	Prénom	N° d'adhérent (si connu)	Pseudo (facultatif)	Adresse e-mail	Observations éventuelles

Déclare n'avoir voté qu'une seule fois, au moyen du bulletin joint.

OU :

Donne procuration à : \_\_\_\_\_ (prénom nom)

Si la personne qui doit me représenter n'est pas présente lors de l'AG, je souhaite déléguer ma procuration à : \_\_\_\_\_

Pour voter en mon nom lors de l'Assemblée Générale Extra-ordinaire du Parti Pirate le 28 Janvier 2017.

Le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Signature :

# Présentation du Bulletin de vote

## 1) Vote des Bilans et Programme

Après avoir pris connaissance des rapports et des différents amendements proposés en annexe par la Coordination Nationale, cochez pour chaque motion le choix de votre vote.

Les titres de chaque amendement sont ceux fournis par les auteurs et ne reflètent pas forcément fidèlement leur nature.

Pour chaque proposition, vous pouvez cocher une des quatre cases. Les votes possibles sont les suivants :

- **OUI** : Approuver la proposition ;
- **NON** : Rejeter la proposition ;
- **Ne Se Prononce Pas** : Ne prend pas part au vote,
- **Abstention** (aucune case cochée) : Ne pas prendre part au vote.
- **Nul** (tous les autres cas : rayure, plusieurs cases cochées, etc.) : Même effet qu'une abstention.

Les votes *OUI / NON* sont considérés comme des suffrages exprimés.

On comptabilise et annonce le résultat après avoir compté les votes. La proposition est adoptée si le nombre de *OUI* par rapport au total des suffrages exprimés (*OUI / NON*) est strictement supérieur à la moitié, ou supérieur ou égal au seuil dans le cas d'un vote à majorité qualifiée.

Un seuil de 80 % est requis pour la déclaration de politique générale. Le seuil est de 2 tiers (soit 66,66%) pour les mesures du Programme, et de la moitié (50%) pour les autres motions (Bilan).